



Toupé Intellectual Groups

Académie Nationale d'orientation et de Référence à l'Excellence Scolaire
Enseignement Général Francophone et Anglophone – Enseignement Technique
Cours en ligne – Cours de répétitions – Cours à domicile – Cours du soir

Orientation – Formation – Documentation

Direction Générale : Yaoundé, Cameroun
Téléphone : (+237) 672 004 246

Courriel : toupeintellectual@gmail.com
WhatsApp : (+237) 696 382 854

DIRECTION ACADEMIQUE

SECRETARIAT DES EXAMENS

ACADEMIC DEPARTMENT

EXAMINATIONS SECRETARIAT

EXAMEN DE FIN DE COURS DE VACANCES EDITION 2022

Classes : Premières CDETI	Durée : 03H	Coef : 02	Session : Août 2022
---------------------------	-------------	-----------	---------------------

EPREUVE DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

Aucun document en dehors de ceux remis au candidat par les examinateurs n'est autorisé.

NB : Le candidat traitera l'un des deux sujets proposés.

SUJET DE TYPE I

CONTRACTION DE TEXTE ET DISCUSSION

L'aide-ménagère, un travail invisible

L'accroissement du nombre de personnes âgées, l'hétérogénéité du public, la montée des exigences sociales à son égard font de l'aide à domicile un métier en mutation dont la professionnalité reste à définir. Une certaine confusion caractérise aujourd'hui le secteur des aides aux personnes à domicile en général, aux personnes âgées en particulier. Alors qu'elles effectuent le même travail, les aides à domicile se voient par exemple appliquer un statut différent en fonction de la nature juridique de la structure qui les emploie. Alors qu'elles travaillent rarement à plein temps, les salariées sont mobilisées à temps plein car leurs heures sont souvent émietées dans la journée. Lorsqu'elles sont employées directement par la personne âgée, c'est encore pire : l'absence prolongée d'un client âgé (hospitalisation, vacances, décès...) signe une perte de salaire immédiate. (...)

Il résulte de ce contexte une instabilité des heures, une instabilité des salaires et une ouverture aléatoire aux prestations de la Sécurité sociale. Enfin, alors même qu'existent des efforts considérables ces dernières années pour organiser et professionnaliser le secteur de l'aide à domicile, on propose toujours à des personnes sans qualification, fragiles, d'occuper cette même fonction, assimilée alors à un « petit boulot ».

Si la précarité contribue à l'invisibilité de ce travail, cette dernière est également largement suscitée par l'assimilation de la profession aux tâches reconnues « ingrates » qu'on s'efforce de valoriser sans trop y croire, sans trop y parvenir. Activité quasi exclusivement féminine, exercée



Toumpe
Intellectual Groups
SINCE 2017

Contactez-nous ...
☎ +237 672004246
☎ +237 696382854

DIRECTION ACADEMIQUE
Academic Department

1/2

dans le cadre de l'espace domestique, portant en partie sur des tâches ménagères, relevant d'un rôle d'assistance ou de suppléance familiale, s'adressant à une population stigmatisée, l'activité de l'aide à domicile est absente de la scène visible pour devenir invisible, peu considérée, à l'image des exclus de l'entreprise, des incarcérés (...)

Une telle invisibilité se décline tant au niveau technique (contenu de l'activité) qu'au niveau relationnel. En effet, techniquement, il s'agit pour l'aide à domicile d'externaliser un savoir-faire acquis dans l'expérience privée (et non dans le cadre de formation) avec l'idée qu'il suffirait de savoir faire le ménage chez soi pour pouvoir le faire chez les autres. Le fait de recruter des femmes en situation de fragilité économique ou sociale, qui choisissent rarement positivement ce travail, renforce cette image de travail refuge accessible à tous. Aussi, la légitimation des emplois domestiques ne va pas de soi, ils portent les stigmates d'une division sexuelle des rôles d'une part et des tâches manuelles et intellectuelles d'autre part.

Magalie BONNET, « *Le Métier de l'aide à domicile : travail invisible et professionnalisation* », dans **Nouvelle revue de psychosociologie 2006/I (n° 1)**

I- Résumé : 8 points

Les deux premiers paragraphes du texte comptent environs 255 mots. Vous en ferez un résumé de 63 mots. Une marge de 6 mots en plus ou en moins sera tolérée.

Vous indiquerez le nombre exact de mots utilisés à la fin de votre devoir.

II- Discussion : 10 points

Parlant du métier d'aide-ménagère, **Magalie Bonnet** affirme que « l'activité de l'aide à domicile est absente de la scène visible pour devenir invisible, peu considérée, à l'image des exclus de l'entreprise, des incarcérés (...) ».

Après avoir montré à l'aide de deux arguments assortis d'exemples comment le travail d'aide-ménagère est dégradant, vous proposerez ensuite deux solutions qui viseraient à valoriser ce secteur d'activité.

III- Présentation : 2 points

SUJET DE TYPE III

DISSERTATION LITTÉRAIRE

Parlant de la valeur des œuvres littéraires au sein de la société, Jean Paul Sartre déclare : « **Si la littérature existe, c'est parce que la société est malade** ». Commentez et discutez cette assertion de Sartre à la lumière des œuvres lues ou étudiées.

Examinatrice : **Mme NKANDAM VANELLE**

